# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 5 février 2015 4.1

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

TRAVAUX D’AMENAGEMENT DES LOCAUX DU REZ-DE-CHAUSSEE

DE L’HOTEL DE VILLE

APPROBATION DES MARCHES

Alain CHAUDAGNE, adjoint délégué en matière de défense et accessibilité, expose à l'assemblée :

**"**Dans le cadre des travaux d’aménagement des locaux du rez-de-chaussée de l’hôtel de ville situé 411 rue Pasteur, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

Une procédure d’appel d’offres ouvert a été lancée conformément aux articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics pour ces travaux d’aménagement.

Les travaux sont répartis en huit lots :

* lot 1 "Plâtrerie peinture"
* lot 2 "Désamiantage"
* lot 3 "Carrelage faïence"
* lot 4 "Cloisons intérieures aluminium"
* lot 5 "Plomberie chauffage"
* lot 6 "Sols minces"
* lot 7 "Menuiseries extérieures PVC-aluminium"
* lot 8 "Menuiseries et agencement intérieurs".

A titre indicatif, les travaux commenceront en avril 2015 pour une durée de trois mois.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission d’appel d’offres, réunie le 16 janvier 2015, a classé les offres et choisi les sociétés suivantes :

**Lot 1 "Plâtrerie peinture "**

Entreprise Sarl MENIS – Saint-Nizier-sous-Charlieu,

pour un montant de40 359,44 € HT

**48 431,33 € TTC**

**Lot 2** "**Désamiantage "**

Entreprise SAS SIDE Désamiantage – Démolition

Anneville Ambourville, pour un montant de12 300,00 € HT

**14 760,00 € TTC**

**Lot 3** "**Carrelage faïence"**

Entreprise ARCHIMBAUD Construction - Boen-sur-Lignon,

pour un montant de9 499,60 € HT

**11 399,52 € TTC**

**Lot 4 "Cloisons intérieures aluminium "**

Entreprise Sarl GRANGY B. Agencement - Feurs,

pour un montant de 18 554,33 € HT

**22 265,20 € TTC**

**Lot 5** "**Plomberie chauffage "**

Entreprise Ets CL DESBENOIT - Le Coteau,

pour un montant de 13 618,10 € HT

**16 341,72 € TTC**

**Lot 6 "Sols minces "**

Entreprise SAS Sarl BROSSARD Frères - Roanne,

pour un montant de 5 780,40 € HT

**6 936,48 € TTC**

**Lot 7 "Menuiseries extérieures PVC - Aluminium"**

Entreprise Menuiserie Eric FILLON – Pouilly-les-Nonains,

pour un montant de 4 875,00 € HT

**5 850,00** **€ TTC**

**Lot 8 "Menuiseries et agencement intérieur"**

Entreprise Sarl L’Artisan du Bois - Le Coteau,

pour un montant de 26 196,50 € HT

**31 435,80 € TTC"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des marchés publics ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve les marchés concernant les travaux d’aménagement des locaux du rez-de-chaussée de l’hôtel de ville ;
2. autorise le maire à les signer ;
3. dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget primitif.